NATURA 2000 - FORMULAIRE STANDARD DE DONNEES
Pour les zones de protection spéciale (ZPS), les propositions de sites d'importance communautaire (pSIC), les sites d'importance communautaire (SIC) et les zones spéciales de conservation (ZSC)

FR2612007 - Forêt de Citeaux et environs

1. IDENTIFICATION DU SITE 1
2. LOCALISATION DU SITE 2
3. INFORMATIONS ECOLOGIQUES 4
4. DESCRIPTION DU SITE 7
5. STATUT DE PROTECTION DU SITE 9
6. GESTION DU SITE 9

1. IDENTIFICATION DU SITE

1.1 Type

A (ZPS)

1.2 Code du site

FR2612007

1.3 Appellation du site

Forêt de Citeaux et environs

1.4 Date de compilation

31/12/2005

1.5 Date d'actualisation

10/07/2013

1.6 Responsables

Responsable national et européen	Responsable du site	Responsable technique et scientifique national
Ministère en charge de l'écologie	DREAL Bourgogne	MNHN - Service du Patrimoine Naturel
www.developpement-durable.gouv.fr	www.bourgogne.developpement-durable.gouv.fr	www.mnhn.fr www.spn.mnhn.fr
en3.en.deb.dgaln@developpement-durable.gouv.fr		natura2000@mnhn.fr

1.7 Dates de proposition et de désignation / classement du site

ZPS : date de signature du dernier arrêté (JO RF) : 23/03/2018

Texte juridique national de référence pour la désignation comme ZPS : https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000036932125&dateTexte=&categorieLien=id

2. LOCALISATION DU SITE

2.1 Coordonnées du centre du site [en degrés décimaux]

Longitude : 5,05°

Latitude : 47,06667°

2.2 Superficie totale

13281 ha

2.3 Pourcentage de superficie marine

Non concerné

2.4 Code et dénomination de la région administrative

Code INSEE	Région
26	Bourgogne

2.5 Code et dénomination des départements

Code INSEE	Département	Couverture (%)
21	Côte-d'Or	95 %
71	Saône-et-Loire	5 %

2.6 Code et dénomination des communes

Code INSEE	Communes
21001	AGENCOURT
21022	ARGILLY
21031	AUBIGNY-EN-PLAINE
21035	AUVILLARS-SUR-SAONE
21042	BAGNOT
21067	BESSEY-LES-CITEAUX
21088	BONCOURT-LE-BOIS
21089	BONNENCONTRE
21112	BROIN
21148	CHARREY-SUR-SAONE
21172	CHIVRES
21189	CORBERON
21191	CORCELLES-LES-CITEAUX
21193	CORGENGOUX
71186	ECUELLES
21267	FLAGEY-ECHEZEAUX
21294	GERLAND
21301	GLANON

21319	IZEURE
21332	LABERGEMENT-LES-SEURRE
21366	MAGNY-LES-AUBIGNY
21436	MONTMAIN
21458	NOIRON-SOUS-GEVREY
71341	PALLEAU
21502	POUILLY-SUR-SAONE
21542	SAINT-BERNARD
21564	SAINT-NICOLAS-LES-CITEAUX
21691	VILLEBICHOT
21708	VILLY-LE-MOUTIER

2.7 Région(s) biogéographique(s)

Continentale (100%)

3. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

3.1 Types d'habitats présents sur le site et évaluations

Types d'habitats inscrits à l'annexe I					Évaluation du site			
Code	PF	Superficie (ha) (% de couverture)	Grottes [nombre]	Qualité des données	A\|B\|C\|D	A\|B\|C		
					Représent -ativité	Superficie relative	Conservation	Évaluation globale

- **PF :** Forme prioritaire de l'habitat.
- **Qualité des données :** G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple).
- **Représentativité :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative» ; D = «Présence non significative».
- **Superficie relative :** A = 100 $\geq$ p > 15 % ; B = 15 $\geq$ p > 2 % ; C = 2 $\geq$ p > 0 % .
- **Conservation :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Evaluation globale :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.2 Espèces visées à l'article 4 de la directive 2009/147/CE et évaluation

Espèce			Population présente sur le site					Évaluation du site				
Groupe	Code	Nom scientifique	Type	Taille		Unité	Cat.	Qualité des données	A\|B\|C\|D	A\|B\|C		
				Min	Max		C\|R\|V\|P		Pop.	Cons.	Isol.	Glob.
B	A022	*Ixobrychus minutus*	r			i	V	G	D			
B	A023	*Nycticorax nycticorax*	r			i	P	DD	C	B	C	B
B	A026	*Egretta garzetta*	r	0	2	p	V	DD	D			
B	A029	*Ardea purpurea*	r			i	P	DD	C	B	C	B
B	A030	*Ciconia nigra*	c			i	R	DD	D			
B	A059	*Aythya ferina*	r	2	5	p	P	P	C	B	C	B
B	A072	*Pernis apivorus*	r	2	3	p	P	M	C	B	C	B
B	A073	*Milvus migrans*	r	0	1	p	P	P	C	A	C	A
B	A074	*Milvus milvus*	c			i	P	DD	D			

B	A081	*Circus aeruginosus*	r	0	1	p	P	DD	D			
B	A082	*Circus cyaneus*	w	10	20	i	P	P	C	B	C	B
B	A082	*Circus cyaneus*	r	1	10	p	R	M	C	C	C	C
B	A084	*Circus pygargus*	r			p	P	M	C	B	C	B
B	A092	*Hieraaetus pennatus*	r			p	R	DD	D			
B	A094	*Pandion haliaetus*	c			i	P	DD	D			
B	A118	*Rallus aquaticus*	r	0	1	p	P	P	D			
B	A155	*Scolopax rusticola*	r			p	P	DD	C	B	C	B
B	A229	*Alcedo atthis*	r	1	25	p	P	M	C	B	C	B
B	A234	*Picus canus*	p	20	50	p	P	M	C	B	C	B
B	A236	*Dryocopus martius*	p	10	15	p	P	P	C	B	C	B
B	A338	*Lanius collurio*	r	30	100	p	P	M	C	B	C	B
B	A773	*Ardea alba*	w	30	82	i	C	G	A	B	C	B
B	A868	*Leiopicus medius*	p	250	400	p	P	M	B	B	C	B

- **Groupe :** A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, I = Invertébrés, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Type :** p = espèce résidente (sédentaire), r = reproduction (migratrice), c = concentration (migratrice), w = hivernage (migratrice).
- **Unité :** i = individus, p = couples , adults = Adultes matures , area = Superficie en m2 , bfemales = Femelles reproductrices , cmales = Mâles chanteurs , colonies = Colonies , fstems = Tiges florales , grids1x1 = Grille 1x1 km , grids10x10 = Grille 10x10 km , grids5x5 = Grille 5x5 km , length = Longueur en km , localities = Stations , logs = Nombre de branches , males = Mâles , shoots = Pousses , stones = Cavités rocheuses , subadults = Sub-adultes , trees = Nombre de troncs , tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.) :** C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Qualité des données :** G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M =«Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple); DD = Données insuffisantes.
- **Population :** A = 100 $\geq$ p > 15 % ; B = 15 $\geq$ p > 2 % ; C = 2 $\geq$ p > 0 % ; D = Non significative.
- **Conservation :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Isolement :** A = population (presque) isolée ; B = population non isolée, mais en marge de son aire de répartition ; C = population non isolée dans son aire de répartition élargie.
- **Evaluation globale :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.3 Autres espèces importantes de faune et de flore

Espèce			Population présente sur le site				Motivation					
Groupe	Code	Nom scientifique	Taille		Unité	Cat.	Annexe Dir. Hab.		Autres catégories			
			Min	Max		C\|R\|V\|P	IV	V	A	B	C	D
B		*Falco subbuteo*			i	P						X
B		*Accipiter gentilis*	10	10	p	P						X
B		*Streptopelia turtur*	81		cmales				X		X	
B		*Picus viridis*	11	100	p	P			X		X	
B		*Dendrocopos major*	101	500	p	P			X		X	
B		*Dendrocopos minor*	100	100	p	P			X		X	
B		*Acrocephalus arundinaceus*	1	15	p	P						X

- **Groupe :** A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, Fu = Champignons, I = Invertébrés, L = Lichens, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Unité :** i = individus, p = couples , adults = Adultes matures , area = Superficie en m2 , bfemales = Femelles reproductrices , cmales = Mâles chanteurs , colonies = Colonies , fstems = Tiges florales , grids1x1 = Grille 1x1 km , grids10x10 = Grille 10x10 km , grids5x5 = Grille 5x5 km , length = Longueur en km , localities = Stations , logs = Nombre de branches , males = Mâles , shoots = Pousses , stones = Cavités rocheuses , subadults = Sub-adultes , trees = Nombre de troncs , tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.) :** C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Motivation : IV, V :** annexe où est inscrite l'espèce (directive «Habitats») ; **A :** liste rouge nationale ; **B :** espèce endémique ; **C :** conventions internationales ; **D :** autres raisons.

4. DESCRIPTION DU SITE

4.1 Caractère général du site

Classe d'habitat	Pourcentage de couverture
N06 : Eaux douces intérieures (Eaux stagnantes, Eaux courantes)	1 %
N10 : Prairies semi-naturelles humides, Prairies mésophiles améliorées	4 %
N12 : Cultures céréalières extensives (incluant les cultures en rotation avec une jachère régulière)	1 %
N15 : Autres terres arables	8,5 %
N16 : Forêts caducifoliées	85 %
N23 : Autres terres (incluant les Zones urbanisées et industrielles, Routes, Décharges, Mines)	0,5 %

Autres caractéristiques du site

Le site Natura 2000 se situe au sein de la Plaine de Saône. Des phénomènes géomorphologiques de compression - distension ont abouti à la création du fossé bressan (fossé d'effondrement). La topographie de la plaine alluviale a été favorable à la création d'étangs, dont certains sont intégrés au site "Forêt de Cîteaux et environs". Le sol présente une composition assez homogène, acide et contenant des éléments calcaires. Sa structure a permis le développement d'habitats dont certains font l'objet d'une protection.
La Saône n'est pas comprise dans le site. Cepepdant, les fluctuations de ce fleuve ont des conséquances quant à la composition et la qulité des milieux.
En plus des étangs, le site Natura 2000 comprend un bloc forestier, composé à 50% de forêt domaniale et à 25% de forêt communale.
Fort de ces atouts naturels, ce site possède une valeur patrimoniale culturelle et historique à travers l'Abbaye de Cîteaux.

Ce vaste ensemble forestier est caractéristique des plaines alluviales de la Saône et représente une ressource forestière de qualité. Il présente un intérêt pour l'avifaune et pour ses habitats.

Vulnérabilité
: Le maintien de stades forestiers matures dans la chênaie est un gage de maintien des populations de Pics dans ces forêts feuillues de plaine. Les jeunes stades de régénération permettent la présence de Busards et de la Pie-grièche écorcheur. Ainsi la sylviculture actuelle pratiquée à Citeaux, Izeure ou Champ-Jarley nous semble à poursuivre dans le cadre du maintien de ces populations tout en évitant tout boisement à base d'essences exotiques.
Les roselières des étangs sont favorables à la présence du Héron pourpré et du Busard des roseaux. Les observations récentes de Cigognes noires dans le secteur sont à mettre en relation avec la présence de ces étangs (zone d'alimentation). Il conviendra donc d'entretenir les roselières présentes et d'éviter la mise en culture des étangs afin de conserver des zones potentielles de nidification pour les espèces provenant des zones humides environnantes (Bresse, Val de Saône pour le Héron pourpré et le Busard des roseaux).

4.2 Qualité et importance

Cette zone à forte proportion de forêts feuillues de Chênes pédonculés se caractérise par une présence importante de petits étangs intraforestiers ou en bordure de massif qui apportent une très forte diversité à la seule avifaune forestière.
La densité des pics mars est l'une des plus forte de France. La Cigogne noire fréquente de plus en plus le secteur depuis quelques années. Le Héron pourpré, le Busard des roseaux et le Milan noir sont présents au sein des zones d'étangs.

4.3 Menaces, pressions et activités ayant une incidence sur le site

Il s'agit des principales incidences et activités ayant des répercussions notables sur le site

Incidences négatives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i\|o\|b]
H	A01	Mise en culture (y compris augmentation de la surface agricole)		I
H	A02.03	Retournement de prairies		B
H	A04.03	Abandon de systèmes pastoraux, sous-pâturage		I
H	A08	Fertilisation		B
H	A10.01	Elimination des haies et bosquets ou des broussailles		B
L	B02.02	Coupe forestière (éclaircie, coupe rase)		I
L	E01	Zones urbanisées, habitations		I
L	E06.02	Reconstruction, rénovation de bâtiments		I
L	F01	Aquaculture (eau douce et marine)		I
L	F02.03	Pêche de loisirs		I
L	F04	Prélèvements sur la flore		I
M	A02.02	Changement de type de culture		I
M	B02.04	Elimination des arbres morts ou dépérissants		I
M	F06.01	Site de reproduction d'oiseaux ou de gibier		I
M	G01.08	Autres activités de plein air et de loisirs		I
M	J02.05	Modifications du fonctionnement hydrographique		I
M	K01.03	Assèchement		I
Incidences positives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i\|o\|b]

- **Importance** : H = grande, M = moyenne, L = faible.
- **Pollution** : N = apport d'azote, P = apport de phosphore/phosphate, A = apport d'acide/acidification, T = substances chimiques inorganiques toxiques, O = substances chimiques organiques toxiques, X = pollutions mixtes.
- **Intérieur / Extérieur** : I = à l'intérieur du site, O = à l'extérieur du site, B = les deux.

4.4 Régime de propriété

Type	Pourcentage de couverture
Propriété privée (personne physique)	%
Collectivité territoriale	%
Domaine de l'état	%

4.5 Documentation

Lien(s) :

5.1 Types de désignation aux niveaux national et régional

Code	Désignation	Pourcentage de couverture
23	Réserve biologique dirigée	0,1 %
24	Réserve biologique intégrale	0,2 %
21	Forêt domaniale	43 %
22	Forêt non domaniale bénéficiant du régime forestier	25 %

5.2 Relation du site considéré avec d'autres sites

Désignés aux niveaux national et régional :

Code	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture

Désignés au niveau international :

Type	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture

5.3 Désignation du site

6. GESTION DU SITE

6.1 Organisme(s) responsable(s) de la gestion du site

Organisation : Office National des forêts

Adresse : 11 C rue René Char 21000 DIJON

Courriel : charles-etienne.bernard@onf.fr

6.2 Plan(s) de gestion

Existe-il un plan de gestion en cours de validité ?

[X] Oui Nom :
Lien :
http://www.side.developpement-durable.gouv.fr/EXPLOITATION/DEFAULT/doc/IFD/IFD_REFDOC_0517093/documents-d-objectifs-de-gestion-natura-2000-sites-n-fr2601013-et-fr2612007-foret-de-citeaux-et-envi

[] Non, mais un plan de gestion est en préparation.

[] Non

6.3 Mesures de conservation

Le Document d'Objectifs a été validé en Avril 2013. Les principaux objectifs et mesures de gestion sont:

- le maintien de la gestion forestière en faveur de la biodiversité par des dispositifs accroissant le nombre d'ilots de sénescence, des techniques de débardage alternatives respectant les habitats, des coupes d'éclaircie sur les espèces non conformes au cortège végétal de l'habitat;

- la garantie de la conservation des espèces d'intérêt communautaire inféodées aux milieux forestiers par la recherche d'arbres porteurs de nids ou de gîtes à chauve-souris, et en améliorant la composition et la structure des lisières et peuplements forestiers;

- le maintien des forêts alluviales par utilisation de dispositifs spéciaux pour le franchissement des cours d'eau;

- la garantie de la conservation des habitats d'intérêt communautaire inféodées aux étangs par entretien des bords d'étangs, limitation des espèces envahissantes, et en diffusant un guide de bonnes pratiques de gestion;

- le maintien des populations d'espèces d'intérêt communautaire inféodées aux milieux humides par le maintien et la restauration des étangs, lisières et roselières, et par la création de mares supplémentaires;

- la préservation de la qualité de l'eau sur l'ensemble du site en remettant en état les digues et systèmes de vidange;

- la conservation des praires permanentes par gestion extensive des prairies (fauche et pâturage), et par reconversion / restauration des cultures en prairies;

- le maintien des habitats ponctuels par entretien du réseau linéaire structurant.